

# ASSEMBLÉE NATIONALE

2 avril 2025

---

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

## SOUS-AMENDEMENT

N° AC1442

présenté par

M. Maillot et Mme Bourouaha

à l'amendement n° AC|1138 du Gouvernement

-----

### ARTICLE 3

Après le septième alinéa, insérer l'alinéa suivant :

« 5° Un représentant des organisations syndicales outre-mer. »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

La représentativité des Outre-mer dans les instances décisionnelles est un signal fort envoyé à l'audiovisuel local. Il en va du bon climat social et de l'entente entre les différentes composantes de la future holding.